

# Communiqué de presse



PRÉFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le 12 janvier 2017

## **Le département du Jura est placé en vigilance orange « vent violent »**

En raison d'un épisode de vent violent, le département du Jura est placé, **ce jeudi 12 janvier 2017 à partir de 20h00** en vigilance Orange « vent violent » jusqu'au **vendredi 13 janvier à 11h00**.

Cet épisode venteux sera suivi par un épisode neigeux en seconde partie de nuit de jeudi à vendredi (vers 2 heures du matin) donnant des précipitations neigeuses de l'ordre de 15 à 25 cm en plaine et jusqu'à 50 cm sur les plateaux se poursuivant jusqu'au samedi 14 janvier en fin de journée.

### **Conseils de comportement :**

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

### **Vent violent (vigilance orange) :**

Il est conseillé aux jurassiennes et aux jurassiens et en particulier aux usagers de la route de :

- Limiter les déplacements.
- Limiter la vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules et attelages sensibles aux effets du vent.
- Ne pas se promener en forêt.
- En ville, être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers.
- Ne pas intervenir sur les toitures.
- Ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés sur le sol.
- Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Se tenir informé de l'évolution de la météo.

### **Neige-Verglas (vigilance jaune) :**

- Se montrer prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer.
- Préparer votre déplacement et votre itinéraire.
- Respecter les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Faciliter le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Se protéger des chutes et protéger les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

#### **PRÉFECTURE DU JURA**

8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
consultez notre site internet  
[www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique  
« horaires »



@Prefet39

- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utiliser pas pour vous chauffer :
  - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
  - les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- Services de l'Etat dans le Jura : [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr)
- Conseil départemental du Jura : [www.jura.fr](http://www.jura.fr), [www.inforoute39.fr](http://www.inforoute39.fr)
- Réseau de transports du Conseil départemental du Jura : [www.jurago.fr](http://www.jurago.fr)
- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)
- [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

**PRÉFECTURE DU JURA**

8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
consultez notre site internet  
[www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique  
« horaires »



@Prefet39